

À l'intention des habitants de la commune de Linars

Les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre l'épidémie ont des conséquences importantes sur organisation quotidienne. Pour aider ses habitants, la Ville d'Angoulême a élargi sa plateforme jeparticipe.angouleme.fr aux annonces d'entraide entre particuliers.

A la demande de Maires de notre agglomération, la Ville d'Angoulême a décidé de proposer l'utilisation de cette plate-forme à l'ensemble des communes membres de GrandAngoulême, afin de faciliter l'entraide entre particuliers d'une même commune.

Vous pouvez vous inscrire sur la plate-forme jeparticipe.angouleme.fr afin de proposer votre aide ou d'en demander.

Deux thématiques sont proposées :

- la garde d'enfants (attention : afin de respecter les consignes sanitaires du gouvernement, il est impératif de limiter le nombre d'enfants accueillis chez soi, avec une limite maximale de 6 enfants)
- l'aide aux courses

En espérant que cette initiative vous sera utile.

Le Maire,
Michel Germaneau